



Notre établissement vous propose d'échelonner le paiement de vos frais de scolarité en huit mensualités sans frais. Renseignez-vous auprès de notre secrétariat.

CYCLE	COÛT ANNUEL	ARRHES*	SOLDE
BTS Photographie	4080€	700€	3380€
Praticien Photographe	5980€	700€	5280€
3^{ème} Année d'Approfondissement Photographique	6580€	700€	5880€
Jeu Vidéo	6280€	700€	5580€

Fournitures annuelles
Pour les sections photographie
Praticien Photographe - 490€
BTS Photographie - 290€
3^e Année - 490€

L'école fournit à l'élève tout le matériel nécessaire durant sa scolarité (pellicules, papiers photo, films divers, petites fournitures...).
Aucun autre frais ne sera plus à prévoir durant l'année. Vous avez la possibilité de payer ces fournitures en 8 mensualités sans frais.

ETPA Toulouse
50 route de Narbonne 31320 Auzeville-Tolosane
Tél. 05 34 40 12 00 - Fax : 05 34 40 12 01 - toulouse@etpa.com
Enseignement supérieur technique privé n° 031 1758 T - BTS sous contrat d'association avec l'État n° 031 2061X - N° Siren 319 763 355

ETPA Rennes
50 rue Jules Andrade 35000 Rennes
Tél. 02 23 46 09 88 - rennes@etpa.com - N° Siren 429 859 846

ETPA Montpellier
1, place Niki de Saint Phalle, 34070 Montpellier
Tél. 04 67 63 01 80 - montpellier@etpa.com - N° Siren 319 763 355

www.etpa.com

* Les arrhes versées lors de l'inscription sont encaissées et remboursées uniquement en cas d'échec au baccalauréat, sous réserve que votre établissement en soit informé dans les 5 jours ouvrés.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à ecole@etpa.com.